



demande de renseignements divorce

Par **jawad78**, le **22/07/2012** à **19:11**

bonjour je suis français en janvier 2009 je me suis marié au Maroc après avoir le feu vert du consulat de France au Maroc en octobre 2009 ma femme rentre en France en tant que conjointe de français en juin je choppe ma femme en train de tchater avec son amant au Maroc elle attends juste d avoir le titre de séjour pour divorcer et aller au Maroc pour chercher son amant je me suis disputé avec elle puis elle partie au Maroc son rien me dire j ai poser main courante au commissariat je suis partie au Maroc pour discuter avec elle elle me demande de la divorcé j'ai pris un avocat au Maroc pour la procédure de divorce étant donné que notre mariage je l ai fait au Maroc puis je rentre en France mais surprise générale le 17 septembre ma femme retourne en France et viens chez moi pour rentrer à la maison dès que je l ai vu je suis parti au commissariat déposer une 2eme main courante elle est partie au foyer elle a vu une assistance social et pris un avocat alors j ai décidé de lancer une procédure en France le jour de non conciliation devant la juge on ma condamné à 200 euros d'aide au secours puisque elle a pas de revenue en mai 2010 ma femme à reçu un papier de la préfecture pour quitter le territoire français et quand ma femme et rentrer au Maroc après j'ai reçu ma feuille d'imposition j'étais surpris car ma femme travailler en plein temps et gagner plus que moi alors qu'elle a menti à la juge
j'ai averti mon avocat et quand elle est rentrer au Maroc elle fait une autre procédure me demandant une pension au Maroc le pire que j ai jamais reçu de papier du tribunal au Maroc son père à corrompu tout le monde et on ma condamné à lui versé une pension aussi au Maroc le pire c'est pas une fois rentrer au Maroc c est à dire mai 2011 mais quand elle rentrer la première fois c est à dire juin 2010 et la procédure et en cours en France puisque elle a toujours son avocat en France qui suis son dossier je comprends plus rien je souffre c est moi la victime j ai tout perdu le mariage ma couté une fortune plus les démarches administrative les frais d'avocat et son avocat fais tous pour faire durer la procédure que dois je faite j'étais vraiment victime d 'une grande arnaqueuse j'attends votre aide.